

20210330 Tribune de Lyon

<https://tribunedelyon.fr/2021/03/30/dematerialisation-des-demandes-de-titre-de-sejour-cinq-associations-attaquent-la-prefecture-du-rhone/>



© Olivier Chassignole

Justice

Dématérialisation des demandes de titre de séjour : cinq associations attaquent la Préfecture du Rhône

Rodolphe Koller -
30 mars 2021, 17h37

Après la condamnation de la Préfecture de Seine-Maritime par le tribunal administratif le 18 février pour l'absence d'alternative à la demande de titre de séjour en ligne, des recours ont été déposés ce mardi dans cinq autres départements, dont le Rhône.

Cinq associations sont à l'initiative de cette « *offensive contre la dématérialisation des demandes de titre de séjour* » : la Cimade (Comité inter-mouvements auprès des évacués), le Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigrés), la Ligue des droits de l'homme, le Syndicat des avocats de France et l'Association des avocats pour la défense des droits des étrangers.

« La dématérialisation ne peut être imposée »

« *Depuis mai 2020 les associations constatent un durcissement des conditions d'accès au service public de la préfecture du Rhône pour les personnes étrangères. Ces difficultés sont apparues suite à l'obligation d'utiliser les « téléservices » pour les démarches relatives au droit au séjour, notamment dès le dépôt de la demande de convocation en préfecture* », écrivent ces associations, qui disent avoir alerté le préfet à plusieurs reprises, en vain.

« *Pourtant, la dématérialisation ne peut être imposée aux usagers et usagères du service public : le Conseil d'État l'avait affirmé sans ambiguïté dans une décision du 27 novembre 2019* », rappellent-elles. Un rassemblement a été organisé à la mi-journée devant la préfecture du Rhône.